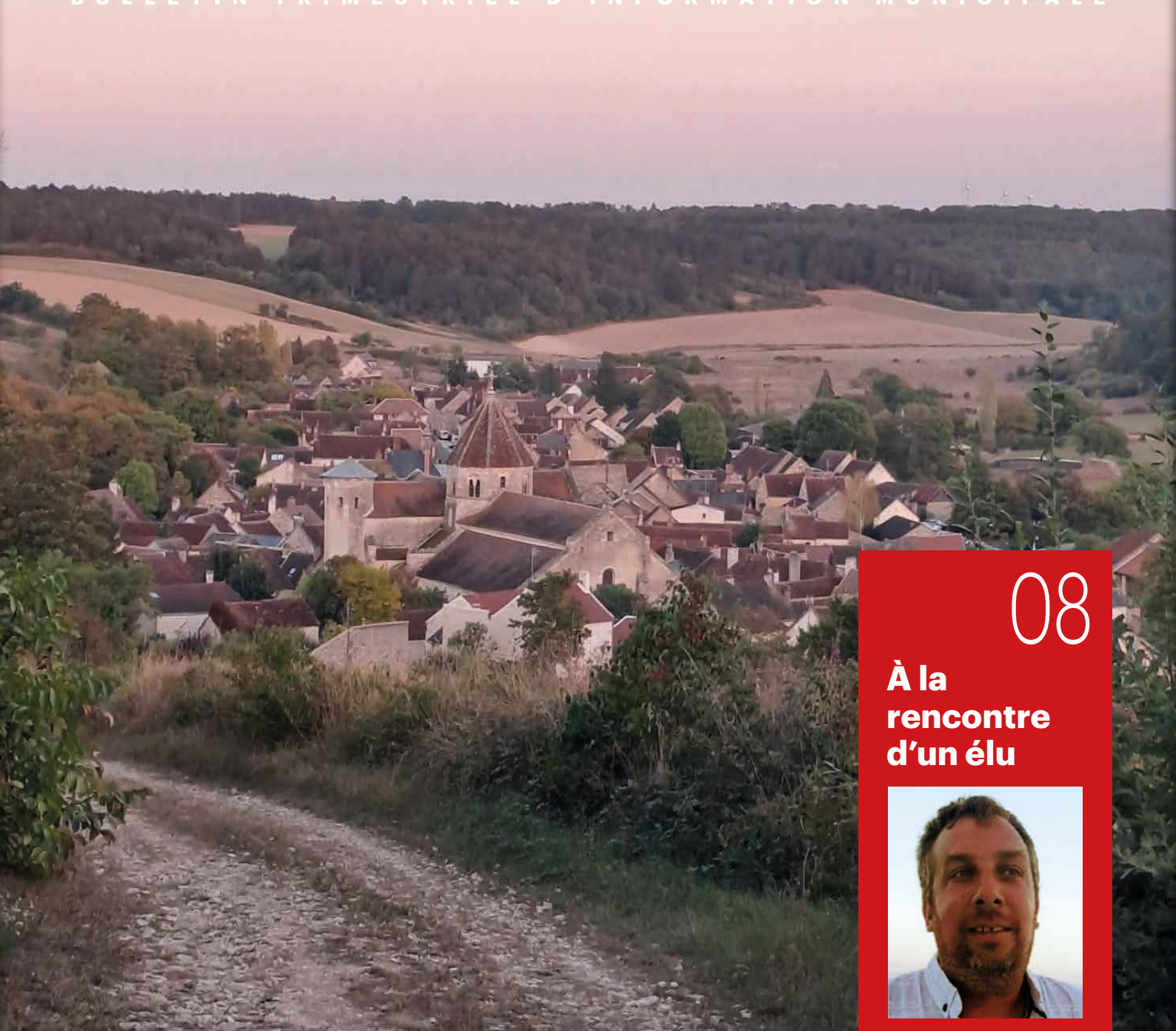


LE PETIT VERMENTONNAIS

DÉCEMBRE 2023

#14

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE



08

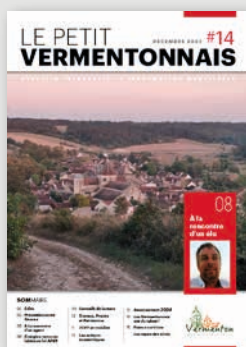
À la
rencontre
d'un élu



SOMMAIRE

- | | | |
|--|--|---|
| 02 Édito | 09 Conseils de lecture | 13 Recensement 2024 |
| 03 Prévention santé
Séniors | 10 Travaux, Projets
et Patrimoine | 14 Les Vermentonnais
ont du talent ! |
| 05 À la rencontre
d'un agent | 11 3CVT et mobilité | 16 France services
Les repas des aînés |
| 06 Énergies renouvelables
ou loi APER | 12 Les acteurs
économiques | |





.....

**La solidarité
vermentonnaise
est une réalité,
elle permet
de ne laisser
personne sur le
bord du chemin.**

.....

**Bulletin municipal
de Vermenton**

Parution trimestrielle

Décembre 2023 - #14

Directeur de la publication :
Jean-Dominique Franck

Photos : Ville de Vermenton,
freepik

Impression : Services
administratifs de la mairie

Mairie de Vermenton :
6 rue de l'hôtel de ville
89270 Vermenton

03 86 81 44 67

contact@vermenton.fr

Bonjour à tous,

Les deux repas des aînés de Sacy et Vermenton se sont bien passés. Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui les a organisés prépare maintenant le Noël des enfants pour le 17 décembre. Il supervise aussi les travaux d'aménagement du logement d'urgence, au dessus de la cantine. Comme son nom l'indique celui-ci est prévu pour répondre aux situations exceptionnelles et ponctuelles (violences familiales, incendie d'un logement, dégât des eaux majeur, etc...). Le CCAS intervient aussi, principalement sous forme d'aide alimentaire, en faveur des personnes en difficultés qu'elles soient âgées, handicapées, sans ressources, etc. Il assure aussi le suivi des Vermentonnais inscrits sur la liste des personnes vulnérables et principalement en périodes difficiles (crise COVID, canicule, grand-froid, etc).



Au nom de la commune je tiens à remercier les membres du CCAS pour leur engagement. Ils contribuent à la mise en œuvre, sur le terrain, de la politique sociale de la commune et en assure la cohésion. Ils participent au bien être de ses habitants les plus fragiles. Si de votre côté vous avez connaissance de situations difficiles pour un ou des habitants de la commune ou des hameaux n'hésitez pas à en informer la mairie. La solidarité vermentonnaise est une réalité, elle permet de ne laisser personne sur le bord du chemin. C'est une des forces de notre ruralité.

Jean-Dominique FRANCK
Maire

Prévention santé Séniors

En 2024, deux projets d'ateliers gratuits destinés aux personnes de plus de 60 ans vivant à leur domicile sont envisagés sur notre commune.

Il s'agit d'une part du **Parcours Cap Bien-Être** proposé par l'ASEPT FC/B*, en lien avec la MSA*. Cet atelier, gratuit, ouvert à tous les séniors, a pour vocation de les aider dans leur quotidien par une meilleure gestion de leurs émotions et du stress. Il se décompose en 5 étapes. Les 4 premières seront des séances collectives hebdomadaires d'une durée de 2h45 au cours desquelles seront abordées plusieurs thématiques (confiance en soi, estime de soi, mieux vivre avec soi et les autres...). La der-

nière étape sera un rendez-vous individuel bilan.

Cet atelier sera mis en place pour un groupe de 8 à 12 participants, les mercredis après-midi de janvier, à la salle des fêtes de Sacy. Pour s'y rendre, des solutions de co-voiturage pourront être proposées.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà compléter le bulletin d'inscription ci-après et le déposer en mairie. Si vous souhaitez davantage de rensei-

gnements, vous pouvez joindre directement l'animatrice de l'ASEPT, Madame Michèle DAVID, au 06 75 34 82 11.

Une seconde action, gratuite toujours, est envisagée à Vermenton et porte aussi sur le **« Bien Vieillir »**. Mise en place par la Mutualité Française, sous condition de 8 participants minimum, cette intervention de plusieurs séances hebdomadaires sera davantage axée sur l'activité physique des séniors : par exemple, pourrait être proposé l'atelier **« Bouger pour ma santé »** ou l'atelier **« Bouger mémoriser »**. ■



Parcours CAP Bien-être

Un parcours en 5 étapes

- 1 EMOTIONS BIEN-ÊTRE ET SANTÉ
- 2 GESTION DU STRESS
- 3 BIEN VIVRE AVEC SOI
- 4 BIEN VIVRE AVEC LES AUTRES
- 5 GARDER LE CAP

Mercredi 10 janvier 2024
14h15 – 17h00

Mercredi 17 janvier 2024
14h15 – 17h00

Mercredi 24 janvier 2024
14h15 – 17h00

Mercredi 31 janvier 2024
14h15 – 17h00

Séance individuelle par téléphone
1 mois après la séance 4,
RV à définir avec chaque participant

INSCRIPTIONS avant le 02/01/2024 auprès de :
la mairie de VERMENTON : 03 86 81 50 01




BULLETIN D'INSCRIPTION

Madame

Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : ___ / ___ / ____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __

Mail : _____

Vous vivez : En couple

Seul(e)

Régime de retraite principal : CARSAT MSA SSI CNRACL

Autres, précisez : _____

Comment avez-vous eu connaissance de cette action ?

Affichage Bouche-à-oreille Mairie Presse

Autres, _____

Je m'inscris au parcours « Cap Bien-être » qui se déroule à _____,

à partir du ___/___/___ et je m'engage à participer aux cinq séances prévues.

La participation à cet atelier est sous la propre responsabilité civile du participant.

Date : ___/___/___

Signature :

À la rencontre d'un agent...

Pour ce numéro 14, le Petit Vermentonnais souhaite vous présenter Grégory ARCHENAUT RAPIN des Services Techniques communaux.

Petit Vermentonnais : *Bonjour Grégory, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?*

Grégory Archenaut Rapin : J'ai 51 ans, je suis né à Auxerre. J'ai vécu dans la région de Charbuy et je suis Sacyat depuis 2005.

PVE : *Vous avez toujours travaillé dans les Services Techniques ?*

GAR : Non j'ai commencé par la restauration à la tour d'Orbandelle d'Auxerre avant d'être embauché en 2013 par Jacqueline TOUTAIN maire de Sacy à

l'époque pour l'entretien de la commune. Je n'avais pas de formation, mais après seulement deux semaines de stage aux espaces verts de Vermenton elle m'a fait confiance et m'a donné ma chance. En 2016, lors de la fusion Sacy/Vermenton j'ai commencé à me partager avec l'équipe technique des deux villages.

PVE : *Il se dit que vous passez moins de temps à l'entretien de Sacy depuis cette fusion ?*

GAR : Moi oui c'est vrai, mais maintenant nous intervenons en commando à plusieurs c'est plus rapide et plus sécurisé parce que travailler tout seul avec des outils comme débroussailleuse, tronçonneuse peut être dangereux. Et puis à Sacy nous avons peu de matériel alors qu'avec Vermenton nous avons mutualisé l'épareuse, le tractopelle et autres gros engins.

PVE : *On vous voit maintenant souvent avec un jeune homme à vos côtés. Il fait partie de votre équipe ?*

GAR : Oui, depuis la rentrée de septembre, je suis tuteur de Samuel COLLARD qui passe un CAP paysagiste Espaces verts à Vermenton.

PVE : *Un apprenti dans une petite équipe comme la notre est bien utile ?*

GAR : Oui, je le crois. Nous préparons l'avenir, le sien et celui du service. Nous avons beaucoup à apprendre de notre partenariat avec son centre de formation. J'ai rencontré son référent et nous avons partagé sur nos projets comme la végétalisation de la Place de la Fontaine, la réalisation de nos plants, le verdissement des cimetières etc. On ne risque pas de s'ennuyer.

PVE : *Et Sacy dans tout ça ?*

GAR : Je participe en tant que bénévole par exemple au feu de la Saint-Jean et me rends disponible de temps à autre pour les associations qui le demande. C'est ponctuel. Je veux bien aider mais sans engagement.

PVE : *Merci. ■*



Vers d'avantage d'énergies renouvelables ou loi APER

Les énergies renouvelables, dites EnR, sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées... Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant et du combustible. Ces sources d'énergie sont considérées comme inépuisables à l'échelle de l'homme, et n'engendrent pas ou peu de déchets ou d'émissions polluantes.

Objectifs de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergie Renouvelable) du 10 mars 2023.

Les EnR ne représentent que 19,3% de la consommation énergétique finale du pays. La France a pris un certain retard au niveau européen dans ce domaine. Le déploiement de ces énergies est essentiel dans notre pays pour amplifier

notre lutte contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés qui représentent deux tiers de notre consommation énergétique : la crise énergétique liée à l'invasion de l'Ukraine et à l'indisponibilité de nombreux réacteurs nucléaires (la moitié du parc français à l'arrêt entre avril et septembre 2022) a mis

en lumière l'urgence d'accélérer notre production d'énergie renouvelable pour protéger les ménages et les industries de la hausse des prix de l'énergie.

En 2030, l'objectif à atteindre est le suivant : les énergies renouvelables devront représenter 40 % de la production d'électricité, 38 % de la consommation finale de chaleur, 15% de la consommation finale de carburant et 10 % de la consommation de gaz.

Rôle de notre collectivité :

La Loi APER demande aux communes de définir elles-mêmes, après concertation des habitants (c'est pour cette raison que vous avez été invités à répondre à un questionnaire en ligne le 25/10, le 1/11 et le 8/11/23), les « zones d'accélération » publiques ou privées, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, bio-gaz...)

Pour nous guider, un portrait énergétique de la communauté de communes Chablis Villages et Terroirs a été élaboré par la DDT (Direction





Départementale des Territoires) afin de déterminer quelles EnR sont à développer sur notre territoire : ainsi en matière d'éolien, les objectifs sont déjà presque atteints. En revanche la pression est mise sur le développement nécessaire des installations photovoltaïques, en particulier sur toitures, parkings et friches industrielles.

Une cartographie des zones retenues devra être envoyée aux services de l'état avant le 31 décembre 2023.

Et après ?

Les zones d'accélération définies par notre commune seront intégrées au sein d'une

carte départementale, arrêtée par le référent préfectoral puis transmise pour avis au comité régional de l'énergie.

Les délais des procédures devraient ainsi être diminués pour les porteurs de projets, et les implantations facilitées. Il s'agit de diviser par deux le temps de déploiement des projets et de revenir dans la moyenne des pays européens.

Cette loi renforce le rôle des collectivités qui deviennent actrices du développement des EnR sur leur territoire ; notre commune aura par la suite l'autorisation de définir sur son secteur les zones d'exclusion sur lesquelles aucun projet d'énergie renouvelable ne sera autorisé. ■

Pour aller plus loin :

- www.vie-publique.fr > énergies renouvelables loi du 10 mars 2023.



- www.ecologie.gouv.fr > planification des énergies renouvelables et données.



- fne.asso.fr > actualités > loi d'accélération des énergies renouvelables : quel bilan ?

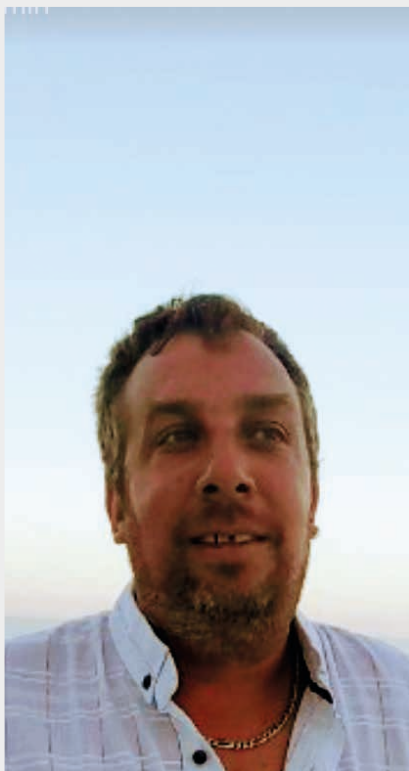


À la rencontre d'un élu...

... Pour ce 14^e numéro du **Petit Vermentonnais**, nous allons
... faire connaissance avec **Aurélien Comparot**.

Petit Vermentonnais : *Bonjour Aurélien. Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?*

Aurélien Comparot : J'ai 39 ans, je suis marié et je suis papa de 3 enfants. Je suis exploitant et entrepreneur forestier. J'habite à Sacy depuis 2018.



PV : *Comment en êtes-vous venu à intégrer le conseil municipal ?*

AC : J'ai intégré le conseil municipal en tant que dernier conseiller suppléant.

En 2019, suite à une démission d'un conseiller municipal, je suis devenu titulaire, et j'ai ainsi pu participer à part entière aux conseils et à leurs délibérations.

PV : *Quel est votre rôle au sein du conseil municipal et de la communauté de commune ?*

AC : Au niveau communal, je mets mes connaissances professionnelles au profit de la

commission bois et forêt. Par contre je ne suis pas impliqué au sein de la communauté de commune.

PV : *Quels sont les projets que vous défendez et vos souhaits ?*

AC : Je défends les divers projets pour l'amélioration de Sacy.

PV : *Un dernier mot ?*

AC : Je souhaiterais pouvoir m'investir davantage dans les projets de la commune mais mon emploi du temps professionnel ne permet pas de libérer beaucoup de temps.

PV : *Merci.* ■

Du côté de la bibliothèque

Conseils de lecture



Glacé comme la mort

James HAYMAN

Peu de temps avant Noël, Elaine Goff jeune et brillante avocate de Portland, est retrouvée morte dans le coffre de sa voiture, complètement nue et congelée ; sa voiture abandonnée sur un quai du port.

Dans sa bouche, les enquêteurs trouvent un bout de papier sur lequel le tueur a inscrit une citation biblique.



A mesure que l'enquête, menée par McCabe et sa partenaire Maggie Savage, progresse la liste des suspects s'allonge. Il y a tout d'abord l'un des associés du cabinet qui était également l'amant d'Elaine, puis Kelly un prêtre défroqué qui dirige un foyer pour adolescents fugueurs. Il y a le beau-père violent de l'avocate et encore, le propriétaire de son appartement qui semble en savoir un peu trop long sur sa vie privée...

Quand l'inspecteur apprend qu'il y a eu un témoin du meurtre, il se précipite pour l'interroger mais, la jeune femme a disparu. S'est-elle enfuie ? Le tueur l'a-t-il retrouvée ? Il y a urgence car celui-ci n'a pas terminé sa croisade sanglante.

L'identité de l'assassin et ses motivations restent inconnues jusqu'aux dernières pages du livre, maintenant le mystère jusqu'au bout.

Il s'agit, ici, d'un thriller efficace qui se lit vite et comprend une bonne dose de suspense et de rebondissements.

Danser au bord de l'abîme

Grégoire DELACOURT

L'auteur, se met dans la peau d'une femme pour écrire ses frustrations, l'usure du couple, les silences pesants et l'attention qui s'érode et finit par s'épuiser.

Emma s'épuise. Un jour, elle tombe amoureuse d'une bouche, d'un sourire, d'une image tellement floue qu'elle aurait pu s'appeler utopie ou miséricorde. Cela se passe dans un café. Elle quitte son domicile, abandonne mari et trois enfants, pour une impression mal définie.

Le désir d'une autre vie, ce mirage, cette espérance a déclenché un séisme.

Un coup de tonnerre, la foudre, un coup de tête, une vie qui se dilue, comme une aquarelle, une autre qui apparaît. C'était aussi simple que cela. Aussi beau. Aussi définitif.

Et tellement déraisonnable - mais n'est-ce pas la déraison parfois qui a raison ? ■



Travaux, Projets et Patrimoine

Les journées du patrimoine qui se sont déroulées les 16 et 17 septembre 2023 ont permis à de nombreux amateurs de découvrir les trésors de notre village.

Près de 300 personnes ont participé aux visites guidées (Église et Moulin des Îles) et aux visites libres (Église et Tour du Méridien). Le sculpteur Yves VARANGUIN et le spécialiste des cadrans solaires Claude GARINO ont fourni des explications sur la rénovation du cadran solaire, son histoire et son fonctionnement. Ce fut un moment très apprécié et enrichissant.

Le parcours patrimoine inauguré à cette occasion a été fortement apprécié. Il permet de découvrir les principaux monuments et lieux d'intérêt du village. Il a pu voir le jour grâce au travail de recherche documentaire, de mise en forme, de traduction effectuée par des bénévoles. Il fait l'objet d'une petite brochure explicative qui a été distribuée aux visiteurs des différents sites et qui est disponible à la mairie.

Les journées du patrimoine qui ont lieu chaque fin d'été sont

une magnifique opportunité pour promouvoir notre bourg et donner envie aux icaunais et aux touristes de le découvrir et peut-être de venir s'y établir.

-- • --

La tour du Méridien est un symbole de la ville de Vermenton. Afin d'amorcer sa restauration, une opération sera organisée dans les prochains mois afin d'une part de débarrasser les salles des archives stockées depuis de nombreuses années et d'autre part de commencer à faire de petits travaux de remise en état. Un chantier confié à des bénévoles motivés pourrait être mis en place par la commune.

-- • --

La liaison entre la vallée de l'Yonne et la vallée de la Cure se met en place doucement mais sûrement. Après le pont du Moulinot rénové cet été, c'est le chemin de liaison entre

le bourg de Vementon et l'Abbaye de Reigny et au-delà vers Lucy et Bessy qui est maintenant opérationnel grâce au travail du chantier d'insertion EMERAUDE, des services techniques et de bénévoles. Cette liaison continuera d'être améliorée au fil du temps pour offrir plus de confort et de sécurité aux piétons et cyclistes.

-- • --

Le prochain chantier qui devrait rapidement voir le jour sera celui de la rénovation de la gare. Piloté par la SNCF, il s'agira d'y créer un point accueil vélo et une recyclerie. Sur ce point, la commune doit recruter une structure susceptible de gérer ce lieu qui se doit d'être viable économiquement. Les produits des ventes d'objets récupérés devant financer en partie un emploi de gestionnaire.

Les autres projets cités dans les précédentes éditions restent d'actualité. Ils occuperont la municipalité jusqu'à la fin du mandat en 2026. ■



Communauté de Communes et mobilité

La Communauté de Communes Chablis Villages et Terroirs (3CVT) vous propose une solution simple, économique et écologique de covoiturage grâce à l'application KAROS.

KAROS, c'est quoi ?

KAROS est une application mobile, téléchargeable sur Google Play et App Store.

Gratuite, simple et intuitive, elle permet la mise en relation de conducteurs et de passagers.

KAROS, pour quoi ?

KAROS est un service de covoiturage conçu principalement pour les trajets du quotidien : domicile / travail, domicile / études et domicile / loisirs.

KAROS, pour qui ?

KAROS permet à ses utilisateurs de s'inscrire comme conducteur, comme passager ou d'être les deux.

KAROS, comment ça marche ?

KAROS met en relation les usagers ayant des déplacements similaires à des horaires concordants : entrez vos points de départ et d'arrivée, le

jour, l'heure : KAROS se charge de vous mettre en relation avec d'autres utilisateurs pour covoiturer !

En cas d'accord sur un trajet, l'application calcule automatiquement les frais, la transaction financière se faisant exclusivement via l'application.

KAROS, pourquoi c'est avantageux ?

Afin d'encourager conducteurs et passagers à covoiturer, la 3CVT participe au financement des trajets à hauteur de 1 euro par trajet (en provenance ou à destination d'une commune de la 3CVT).

Rémunération d'un trajet pour le conducteur : 2€ par passager plus 0.10 € du km au-delà de 20 km.

Coût pour le passager : 1 € par trajet plus 0.10 € du km au-delà de 20 km.

Bonne nouvelle : KAROS est compatible avec l'aide de l'État de 100 euros !

En effet, depuis le 1^{er} janvier



2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance reçoivent une prime de 100 €, sous la forme d'un versement progressif : une première partie au 1^{er} covoiturage et le reste au 10^e covoiturage, dans un délai de 3 mois à compter de son premier covoiturage.

KAROS, pourquoi ne pas essayer ?

KAROS c'est une façon de se déplacer qui est : économique, écologique et conviviale ! ■



Les acteurs économiques du Vermentonnais



Souvent lorsqu'un problème de couture se pose (même minime : bouton, ourlet, etc.), c'est la panique. Le plus long ce n'est pas de trouver le bon fil ou les aiguilles quoique mais de le faire et le faire bien. On vous a trouvé la bonne solution.

Au 17 rue du général Leclerc à Vermenton Joëlle MANTANI vous accueille dans son atelier de couture MJ CONFECTION.

Pour Joëlle, les boutons et les ourlets c'est cadeau, la base de son métier. Elle sait faire beaucoup, beaucoup mieux.

Son CAP de couture industrielle en poche et après plusieurs expériences elle valide son bac pro de couturière à l'âge de 40 ans en VAE (validation des acquis de l'expérience). Joëlle coud des combinaisons de pilotes automobile pendant 18 mois chez Delta Mics à Vincelles puis des aménagements pour chambre d'enfant pendant 13 ans chez Vibel à Bazarnes.

Elle se décide à prendre son envol seule à Vermenton, il y a 10 ans, en ouvrant son atelier MJ Confection.

Quand vous entrez dans son magasin, pour acheter un ruban ou faire une retouche sur une veste, prenez bien garde de ne pas repartir avec une robe de mariée confectionnée par ses soins car Joëlle sait tout faire avec du fil et une aiguille. Vous ne trouvez pas de rideau à votre goût pas de soucis. Votre canapé a besoin d'être rafraîchi ou votre manteau n'a pas de doublure aucun problème. Après avoir étudiée votre demande, Joëlle vous fera une proposition. Elle a passé un mauvais moment pendant

la Covid en fabricant plus de 10.000 masques et plus de 400 sur-blouses. Elle en a fait des cauchemars, ça n'allait pas assez vite et elle n'arrivait pas à satisfaire les commandes.

Pour nous, mais aussi pour se faire plaisir, Joëlle s'est achetée un nouveau jouet. Une machine à broder semi professionnelle (10 aiguilles). Grâce à celle-ci on peut faire broder ce que l'on veut sur tout ou presque tout, mais sur les ponchos, les peignoirs ou sur les capes de bains pour bébé de sa création c'est super. Vous avez sûrement vu ses réalisations sans le savoir. Elle a confectionné les tenues des piliers Chablisiens.

Que vous soyez un particulier, une collectivité ou un professionnel, Joëlle sera toujours à votre écoute et fera tout pour vous satisfaire.

Son atelier ressemble à un magasin magique, on y trouve de tout. En venant chercher un colis Mondial Relay, vous pourrez y déposer votre linge qui partira dans un pressing d'Auxerre.

Joëlle vous accueille tous les matins du mardi au samedi de 8H30 à 13H00 et le mercredi de 8H30 à 18H30. Pour la joindre son téléphone est le 06 26 05 83 95 ou 03 45 45 30 21. On peut aussi voir son Facebook sur MJConfection. ■


Recensement

 de la population 2024



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

ou renseignez-vous auprès de votre mairie.


 Le recensement de la population est gratuit !

PARTIES PRENANTES





Les Vermentonnais(es) ont du talent !

... Pour ce numéro nous souhaitons mettre à l'honneur un membre actif de la commission communication mais également un peintre amateur, sculpteur, illustrateur :
... **Arnaud Lemaire.**

Petit Vermentonnais : Bonjour Arnaud, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Arnaud Lemaire : Bonjour. Je vais avoir 54 ans. Je suis originaire de Seine-et-Marne et Vermentonnais depuis 2018. J'habite l'ancienne maison de Mr MORICARD.

J'ai une formation de graphiste illustrateur publicitaire que j'ai pratiquée dans une agence de communication à Paris pendant près de 30 ans.

Depuis août 2023 je suis designer graphiste en auto-entreprise pour créer logos, chartes graphiques, flyers, affiches, cartes de visites, etc. pour les entreprises mais aussi pour les particuliers ou associations.

PVE : Vous avez aussi plusieurs passions artistiques ?

AL : Oui à mes heures perdues je peins, je sculpte, je fais des illustrations en amateur. Je vous partage ci-après quelques exemples de mes créations.

J'ai exposé plusieurs fois avec les « Gens de Sacy ». Je serai présent, avec d'autres artistes locaux, à leur dernier marché de Noël du 15 au 17 décembre dans la Salle du Marché.

PVE : Vous êtes un membre actif de la commission communication, vous avez conçu cette revue trimestrielle, vous en assurez la mise en page. En 3 ans, vous avez réalisé pour la commune des affiches, des panneaux divers, le livret d'accueil, les parcours botanique et patrimoine, les vitrines de la bibliothèque et plein d'autres

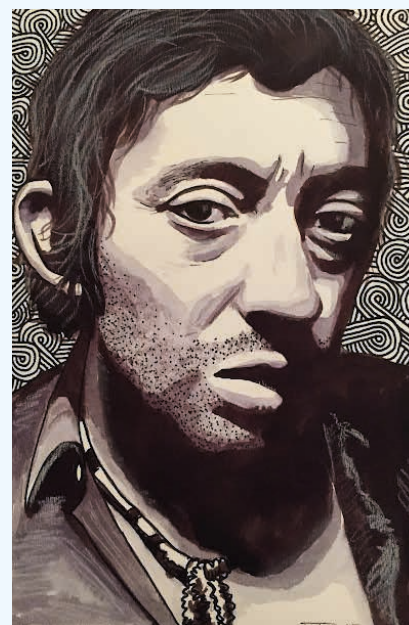


créations. Maintenant que vous êtes auto-entrepreneur vous allez sûrement avoir moins de temps à consacrer à la communication Vermentonnaise ?

AL : Non, non je vais m'organiser pour conserver intact mon engagement bénévole. Je continuerai de m'impliquer pour la commune pour le plaisir de voir avancer les dossiers, rencontrer les autres bénévoles et élus et évidemment poursuivre la mise en page de cette revue.

PVE : Merci Arnaud.

AL : Merci et à bientôt. ■



France services



France services

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

- Demande d'aide au logement (APL) ?
- Demande de permis de conduire ? Carte d'identité ?
- Demande d'aide de RSA ? De retraite ?
- Demande de carte grise ?
- Créer ou actualiser un espace Pôle emploi ?
- Déclarer ses revenus ? Ses impôts ?
- Besoin d'un ordinateur pour accéder à vos démarches en ligne ?
- Gérer son compte Ameli ?



Une démarche administrative ?
Ayez le réflexe France services !

L'espace France services de
VERMENTON
vous attend
Place Jean-Jaurès

03 86 31 92 81. mfs.vermenton@3cvt.fr

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS

« Les agents France services :
une équipe à votre écoute »

Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr



Les repas des aînés

